



Centre des droits de l'homme de l'Université de Bucarest-Roumanie

**Colloque
organisé dans le cadre du Projet ATLAS
le 24 octobre 2008, à Bucarest - Roumanie**

***La protection assurée par
le Droit international des droits de l'homme et le Droit international humanitaire
aux personnes vulnérables en cas de conflit armé***

Ouverture : Jean-Marc SOREL (UPI-CERDIN)

I. Aspects théoriques

1. L'application du Droit international humanitaire et du Droit international des droits de l'homme à l'action des groupes armés d'opposition (*Svetlana ZAŠOVA / UPI-CERDIN*)
2. La protection civile dans les nouvelles configurations conflictuelles: retour au droit des gens ou dépassement du Droit international humanitaire? (*Grégory LEWKOWICZ et Jörg KREMPEL / Magna Carta*)

II. Aspects régionaux européens

3. La prise en considération du Droit international humanitaire par l'Union Européenne - une introduction (*Faria Medjouba / BIICL*)
4. Le rôle de la Cour européenne des Droits de l'Homme dans la protection de la population civile - développements jurisprudentiels récents (*Corneliu-Liviu POPESCU / UB-HRC*)

III. Aspects spécifiques

5. La protection des femmes en temps de conflit armé (*Daniela DETESEANU / UB-HRC*)
6. La protection des enfants en temps de conflit armé (*Kathia MARTIN-CHENUT / CF*)
7. La nécessité de lutter contre le recours aux enfants soldats dans les conflits armés (*Ruxandra COSTACHE / UB-HRC*)

